



Aucune limite d'âge

**Prise en charge des frais médicaux
à concurrence de 500.000 €**

Garanties spéciales COVID-19

**Option ZAP+ pour l'annulation, y
compris en cas de COVID-19**

À PARTIR DE :

40€

COTISATION EN FONCTION DE LA DESTINATION

Assurance multirisque couvrant les séjours professionnels allant jusqu'à 12 mois et incluant les garanties « assistance spéciale COVID », comme la prise en charge des frais d'hébergement suite à une quarantaine.

Ce contrat peut être renforcé par l'option AVA ZAP+ qui couvre les annulations de voyage, y compris pour des événements liés à la pandémie, comme le test positif et le cas contact.

CRITÈRES

DURÉE DE LA GARANTIE

JUSQU'À 365 JOURS

RÉSIDENCE

**PAYS DE L'UNION
EUROPÉENNE**

NATURE DU SÉJOUR

**BUSINESS,
EXPAT**

DESTINATION

MONDE ENTIER

LIMITE D'ÂGE

AUCUNE

GARANTIES



OPTIONS



ANNULATION

RENFORTS, OPTIONS & TARIFS COTISATION PAR PERSONNE

Souscription	Union Européenne	Autre destination	USA et/ou Canada
Jusqu'à 15 j	40 €	62 €	83 €
Jusqu'à 30 j	58 €	91 €	122 €
Jusqu'à 62 j	90 €	143 €	193 €
Jusqu'à 92 j	104 €	166 €	224 €
Jusqu'à 123 j	119 €	188 €	256 €
Jusqu'à 153 j	133 €	211 €	287 €
Jusqu'à 184 j	146 €	234 €	318 €
Jusqu'à 215 j	164 €	263 €	358 €
Jusqu'à 244 j	182 €	292 €	397 €
Jusqu'à 275 j	200 €	321 €	436 €
Jusqu'à 305 j	218 €	350 €	475 €
Jusqu'à 336 j	235 €	379 €	515 €
Jusqu'à 366 j	253 €	408 €	554 €

LES OPTIONS

- à souscrire le jour de l'adhésion -

AVA ZAP+ :

- **4% du prix du voyage TTC** avec un minimum de 20 € par personne.
- Extension de la garantie annulation aux risques liés à la pandémie

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES

BAGAGES	PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES	- Maximum : 4 000 € par assuré et par an - Franchise par assuré : 50 € - Objets de valeur : remboursement à 50 % du montant de la garantie.
	FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	Maximum : 500.000 € , franchise de 30 €
FRAIS MÉDICAUX	EN CAS D'HOSPITALISATION	Avance des frais
	HORS HOSPITALISATION	Remboursement en complément de la Sécurité Sociale (médecin, pharmacie) ou à défaut au 1er euro
	SOINS DENTAIRES D'URGENCES	Max. 300 €
RAPATRIEMENT & ASSISTANCE	TÉLÉCONSULTATION AVANT LE DÉPART	Frais réels
	MISE À DISPOSITION D'UN TITRE DE TRANSPORT RETOUR EN CAS DE DÉCÈS D'UN PARENT PROCHE	Titre de transport Retour
	RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE	Frais réels
	RAPATRIEMENT DES ACCOMPAGNANTS	Titre de transport Retour
	RETOUR ACCOMPAGNÉ DES ENFANTS MINEURS	Titre de transport Aller-Retour
	RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DÉCÈS	Frais réels
	FRAIS FUNÉRAIRES NÉCESSAIRES AU TRANSPORT	Maximum : 2.300 €
	PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ET DES FRAIS DE SÉJOUR POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE	Billet aller-retour - Maximum par personne et par jour : 80 € - Maximum : 10 nuits
	RETOUR IMPOSSIBLE	Maximum : 1.000 € + 150 € par nuit, max. 14 nuits
	PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ	- Maximum par personne et par nuit : 80 € - Maximum : 14 nuits
	FRAIS D'HÉBERGEMENT SUITE À QUARANTAINE	- Maximum par nuit : 150 € - Maximum : 14 nuits
	VALISE DE SECOURS ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE SUITE À QUARANTAINE	- Maximum par personne : 100 € - Maximum par famille : 350 €
	FORFAIT TÉLÉPHONIQUE SUITE À QUARANTAINE	Max.: 80 €
	ASSISTANCE COMPLÉMENTAIRE AU DOMICILE SUITE À RAPATRIEMENT	Frais réels
	ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 7.000 €
	CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 20.000 €
	FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	Max./assuré : 5.000 €
INCIDENT VOYAGE	RETARD DE BAGAGES DE PLUS DE 24H	Maximum par Assuré : 600 €
	RETARD D'AVION DE PLUS DE 5H	Maximum par Assuré : 300 €
	AVANCE DE FONDS EN CAS DE PERTE / VOL DE VOS MOYENS DE PAIEMENT, DE PASSEPORT	Maximum par Assuré : 1 500 €
	VOL OU CORRESPONDANCE MANQUÉS	80 % du montant initial
	TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS	Frais réels
IND. ACCIDENT	CAPITAL EN CAS DE DÉCÈS ACCIDENTEL OU D'INVALIDITÉ SUPÉRIEURE À 10%	Par assuré : 10.000 € Maximum par événement : 50.000 €
RESP. CIVILE	RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	Maximum dommages corporels, matériels et immatériels : 4.500.000 € dont 750.000 € pour les dommages matériels et immatériels avec franchise de 150 €

OPTION ANNULATION AVA ZAP+

ANNULATION	ANNULATION DE VOYAGE « TOUT SAUF » Y COMPRIS EN CAS DE COVID (TEST PCR, CAS CONTACT ET DÉFAUT DE VACCINATION)	- Maximum : 12.000 € par assuré et 30.000 € par événement - Franchise : 50 €
	INTERRUPTION DE SÉJOUR	Maximum : 12.000 € par assuré et 30.000 € par événement